

assurance individuelle corporelle

Par mary T, le 21/09/2010 à 16:05

BONJOUR,

la directrice d'école maternelle de mes filles m'obligent à prendre une assurance individuelle corporelle pour les sorties extra scolaires aolrs que j'ai déjà une RC une mutuelle et la sécurité sociale. a t-elle le droit de l'obliger?

merci

cordialement